

N° 148/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 1^{er} décembre 2023
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 18 décembre

Objet de la délibération :

Projet d'extension de la maison de santé d'Amancey : Arrêt du projet

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	69
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	6
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

*Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)*

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le onze décembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité de Scey-Maisières, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Jean-Marie DALOZ à Christian MESNIER, Sébastien LAITHIER à Christophe JOUVIN, Chantal MARAUX à Nathalie KOWAL BONDY, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT A compter de 20h55 : Angèle LIME à Nathalie VAN DE WOESTYNE
Procuration	Fabienne ARNOUX par Gérard VERMOT-DESROCHES, Pascal GOSSE par Frédéric MAURY, Lydie SAGE par Martial PAULY
Suppléé(e)s	Claude CHATELAIN, Michel DEBRAY, Céline DUBOIS-AUBRY, Elisabeth JACQUES, Romuald MAUGAIN, Alain MONNIER
Excusé(e)	Christine BREUILLLOT, Cyrielle DELISLE, Pascal DUGOURD, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY
Absent(e)s	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Laurent BROCARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la délibération n°196/21 du 16/12/2021 validant le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension de la maison de santé d'Amancey répondant à une demande des professionnels de santé,
Vu la délibération n°170/22 du 13/12/2022 validant la poursuite du projet et le plan de financement prévisionnel,

Malgré un financement proche des 70% de cette opération, le reste à charge de la collectivité a un impact financier sur les loyers des professionnels de santé. La prise en compte de l'extension impacterait le loyer actuel d'environ 5€/m² (16€ à 21€).

Considérant que les professionnels de santé installés dans l'actuelle maison de santé à Amancey ont informé la CCLL de :

- Ne pas pouvoir confirmer la venue de nouveaux professionnels de santé dans le projet d'extension de la MSP et ne pas avoir de nouvelles demandes récentes pour des locations ponctuelles.
- Ne pas pouvoir assumer les éventuels loyers de locaux vacants

Invité à délibérer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

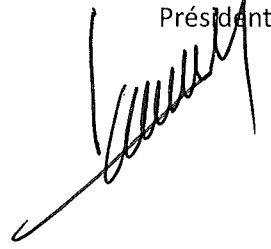
- Prend acte de la demande d'arrêt du projet à la demande des professionnels
- Autorise le Président à en informer les financeurs

Fait et délibéré en séance, le 11.12.2023

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Grenier', written over the printed name and title.